



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
MARCEL PAGNOL

Colombes, le 13/03/2025

Affaire suivie par
M. Laurent SALIN
Directeur de l'école

Téléphone
01 56 83 84 20

Courriel
0922425L@ac-versailles.fr

Adresse
110 RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92700
COLOMBES

Compte-rendu du conseil d'école du 13 mars 2025

Ordre du jour :

1. Installation dans la nouvelle école : retours sur les nouveaux locaux, points d'amélioration à envisager pour la fin de l'année et la rentrée 2025
2. Organisation du futur déménagement vers les locaux rénovés
3. Fonctionnement du temps périscolaire
4. Bilan coopérative 2023-2024
5. Festivités à venir

Présentation des membres du conseil

Parents élus : Astrid Tordeux, Antonina Blabiteau, Maysra Khelidj, Estelle Comont, Doha Le Mesle, Anaïs Barriol Bunel, Mélissa Legay, Yhame Gomis, Jenna Nordmann, Sihame Labrouki (représentants UPIC)

Sophie Bardy, Claire Hosseini Gaspard, Magali Audebert, Jonathan Fussi (représentants FCPE)

Enseignants : Mme Yvernay (MS) , Mme Bensafia absente excusée (MS-GS) , Mme Colson absente excusée (PS-GS 1), Mme Tam Hui (PS-GS 2), Mme Bosquet (CM1B), Mme Le Guillou (CPB), Mme Chéron (CPC), Mme Sollossi absente excusée (CP-CE1), Mme De Lascoups (CE1B), Mme Nebout (CE2A), M. Berthon (CE2B), Mme Gohier (CE1C), Mme Caccia-Couasnon (CM1A), Mme d’Humières (CM2 A), Mme Duflot (CM2B), M. Salin (directeur), Mme Martin (directrice de l’école Jean Moulin).

Représentants accueil de loisirs : Mme Pigache

Représentants de la municipalité : M. Bekkouche, Mme Guarinos

I – Installation dans la nouvelle école : retours sur les nouveaux locaux, points d'amélioration à envisager pour la fin de l'année et la rentrée 2025

L'ensemble de l'équipe pédagogique souligne la grande qualité des nouveaux locaux de la future école Jean Moulin : nombreux espaces disponibles, luminosité des classes, grand confort acoustique.

Différents points d'améliorations sont évoqués :

- **Le revêtement de sol** est déjà abîmé dans plusieurs classes en raison de certains pieds de chaises non adaptés. Madame Guarinos indique que les zones endommagées seront remplacées pour la rentrée. D'autre part, la couleur choisie (très claire) ne permet pas un entretien satisfaisant. **Il est demandé d'envisager une autre teinte pour les futurs locaux de l'école Marcel Pagnol** (sol brillant?)
- **Les murs**, notamment dans les lieux de passage comme les couloirs, sont très salissants : demande d'installation d'une protection en partie basse pour les protéger et/ ou d'un changement de couleur.
- **Portes hall** : les huisseries des portes donnant sur la cour de récréation sont déjà abîmées. Le système d'ouverture/fermeture n'est pas satisfaisant car non adapté aux nombres de passages journaliers. De plus, lors du 1^{er} exercice d'évacuation, le système d'ouverture en deux temps (un quart de tour sur la serrure puis une poussée sont nécessaires) ne permet aux plus petits d'évacuer facilement sans intervention de l'adulte. **Demande d'amélioration / changement du système de fermeture des portes.**
- **Escaliers** : Les cages d'escalier sont très bruyantes. Les rampes doivent être adaptées à la taille des élèves de maternelle (actuellement les élèves sont en bout de bras pour atteindre la rampe).
- **Les porte-manteaux de classe** : Leur disposition en quinconce empêche une utilisation optimale et un usage en autonomie pour les élèves. Les patères sont trop courtes et ne permettent pas d'accrocher les manteaux correctement. **Demande de modification des porte-manteaux.**
- **Casiers devant les classes** : Ils sont conçus pour également servir de banc devant la classe mais leur profondeur est trop importante (les cases de rangement pour les chaussures sont trop profondes, l'assise est difficile pour les élèves). Les casiers, de part leur largeur, empiètent trop sur le couloir d'accès aux classes, déjà très étroit. **Demande de modification des casiers.**

- **Toilettes rez-de-chaussée et 1^{er} étage** : Les portes d'accès aux toilettes sont trop lourdes pour les élèves qui ont du mal à les utiliser. **Demande d'amélioration de l'ouverture et ajout d'un système de blocage en position ouverte.**
- **Toilettes maternelle extérieures** : Les cuvettes sont positionnées en vis-à-vis, beaucoup d'élèves sont gênés par le manque d'intimité (nombreuses remontées notamment pour les élèves de GS). **Demande : révision de la taille des parois de séparation entre les cuvettes, étudier la possibilité de pose de portes battantes (type saloon) pour certains emplacements et permettre aux élèves d'avoir le choix.**
- **Cour de récréation** :

Au niveau des enfants, les retours sur l'utilisation de la cour sont très positifs : elle offre de grandes variétés de jeux, les copeaux permettent de chuter sans risque. Les élèves sont plus actifs.

La cour n'est pas encore complètement végétalisée ce qui laisse de grandes zones de terre visibles. Certains parents se plaignent de la saleté. Il faudra, en effet, travailler avec les parents afin qu'ils prennent en compte les nouveaux usages (et donc les nouvelles habitudes pour habiller et équiper les élèves) qu'impliquent ce type de cour.

Les élèves sont également en demande de structures de jeux supplémentaires (le conseil propose de récupérer le camion de pompier de l'école Jean Moulin par exemple, d'ajouter un toboggan ou de créer un tunnel dans une des buttes de terre).

Les enseignants demandent à ce que la future cour de récréation en élémentaire réserve un espace suffisamment grand aux élèves pour leur permettre d'organiser des jeux de groupe type « épervier ». Les élèves d'élémentaire doivent pouvoir courir sur une plus longue distance que les élèves de maternelle.

Une réunion avec les directeurs de Marcel Pagnol et Jean Moulin et le paysagiste en charge du projet aura lieu le 7 avril afin d'échanger sur ces propositions.

Au niveau de la sécurité de la cour :

La terre utilisée dans la cour contient de nombreux déchets de chantier : morceaux de verre, vis, cailloux. **Demande du conseil** : organiser une action de nettoyage en profondeur afin de retirer tous les débris dangereux.

- **Demande des parents d'élèves** :

Mettre en place les panneaux d'affichage pour les associations de parents au niveau de la nouvelle entrée.

II - Organisation du futur déménagement vers les locaux rénovés

Les travaux de rénovation de l'école Marcel Pagnol doivent se terminer cet été. La commission de sécurité qui autorise l'accès du public aux locaux se déroulera durant la deuxième quinzaine d'août. L'installation du matériel et du mobilier se déroulera donc après cette commission.

Plusieurs actions doivent être préparées et/ou anticipées avant la fin de l'année scolaire :

- **Pour la future école Marcel Pagnol**

- la mise en carton de toutes les classes élémentaires actuelles pour un retour dans les locaux rénovés
- le déballage de ces mêmes cartons et l'installation des classes pour permettre un rentrée 2025 dans de bonnes conditions

- **Pour la future école Jean Moulin**

- les classes devront être vidées afin d'accueillir le nouveau mobilier durant l'été
- le déballage des cartons

- **Pour l'actuelle école Jean Moulin**

- mise en carton de toutes les classes avant transfert vers les nouveaux locaux

III – Fonctionnement du temps périscolaire

Madame Pigache, directrice du centre de loisirs,

Les horaires et les activités proposés lors des différents temps d'accueil du périscolaire n'ont pas été modifiés suite au déménagement.

Le matin, les élèves d'élémentaire occupent le hall de l'école, les élèves de maternelle une petite salle au rez-de-chaussée.

Sur le temps du midi, compte tenu de la taille du réfectoire, 3 services sont proposés en élémentaire (le 1^{er} service débute à 11h50 selon un planning permettant d'alterner les classes déjeunant plus tôt).

Deux services sont proposés en maternelle.

Les élèves d'élémentaire sont en activité dans le hall, la cour de récréation et le gymnase. Les élèves de maternelle utilisent le patio et la salle d'activités au 1^{er} étage.

Entre 16h30 et 18h30, il n'y a pas eu de modification de l'organisation.

Madame Pigache constate que de nombreux élèves font régulièrement référence dans leurs jeux à des séries ou des vidéos inadaptées à un jeune public. La vigilance des parents est demandée.

IV – Bilan coopérative 2023-2024

La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE (Office Centrale de la Coopération à l'Ecole) qui est une association complémentaire de l'école reconnue d'utilité publique avec pour fondement un projet coopératif d'éducation qui se réfère à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Elle accompagne les projets pédagogiques initiés par les enseignants et/ou par les élèves.

L'adhésion à l'OCCE permet également de recueillir les dons et de bénéficier du soutien de l'association en matière pédagogique, juridique et comptable.

La participation financière des familles à la coopérative, libre et facultative, témoigne d'un soutien à l'école et constitue une aide à la réalisation des projets.

La coopérative scolaire se compose des coopératives de classes et de la coopérative de l'école. Les coopératives des classes disposent de leur propre ressource provenant des dons des familles de l'ensemble de l'école, ces dons sont ensuite répartis équitablement entre chaque classe.

La coopérative d'école soutient les projets collectifs impliquant plusieurs classes de l'école, des actions inscrites au projet d'école ou encore des achats de matériel éducatif pour l'école.

Pour l'année scolaire 2023/2024 :

Charges : 9 550 €

- Interventions paléanthropologue (classes de CE1, CE2, CM1 et CM2) : 1950 €
- 15 séances « découverte de l'escrime » (classes de CP) : 1600 €
- financement coopératives de classe (14 €/élève) : 5 500 €
- aide au départ en classe de mer : 500 €

Produits : 19 015 €

- Brocante : 4200 €
- Vente de photos : 5 332 €
- Participations volontaires des familles : 7 710 €
- Vente de sapins FCPE : 223 €
- vente de chocolats UPIC : 450 €
- soirée loto : 600 €
- fête de l'école : 500 €

Pour l'année scolaire 2024/2025 : Le financement des coopératives de classe est passé à 24 €

V- Festivités à venir

- Grande lessive
- course ELA
- matinée jeux samedi 17/05
- vide grenier 18/05
- fête de l'école 13/06

Le prochain conseil d'école se déroulera le jeudi 02/06/2025 à 18h15